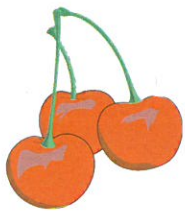


Sentier de la Cerise

Longueur : 6km - Durée : 1h 30mn
 Altitude mini : 298m - Altitude maxi : 431m
 Départ : Jardin public de la Mairie. Parking, toilettes.
 A effectuer particulièrement lors de la floraison des cerisiers.
 Par temps clair, aperçu de la chaîne des Alpes.



En face du jardin public, traverser la D6, s'engager sur la route de Beaulieu pendant 400m puis prendre à gauche le chemin de la Châtaigneraie.

Au sortir du bois, prendre immédiatement sur la droite un chemin qui longe des prés et qui rejoint la route de Beaulieu.

Emprunter cette route et la quitter juste avant un virage en épingle à cheveux pour prendre un chemin qui surplombe le ruisseau du Feloin.

Arriver à un croisement en patte d'oie, prendre le chemin le plus à droite.

Après 500m d'ascension à flanc de colline bifurquer à angle droit sur la gauche.

Poursuivre jusqu'à la croix de Beaulieu (édifiée au Moyen-âge).

Prendre à droite et piquer à travers les vergers de cerisiers, sans changer de sens jusqu'au Munat.

Traverser le Feloin, tourner à gauche. Au sortir du chemin, s'engager à gauche sur 20m.

Emprunter à droite un chemin qui contourne un lotissement.

Traverser la D6, prendre la route des Champagnières sur 800m, continuer sur la route du Mont du Feu.

Entamer la descente jusqu'au chemin à droite bordé de peupliers, le remonter en contournant la ferme.

Rejoindre la rue de Champcornu prendre sur la gauche la rue du couvent, continuer jusqu'à la rue des Fossés.

Traverser la place de la ville, suivre la rue du Château, prendre à droite la rue de l'Église.

Arriver sur la place Bonnard, prendre en face la rue St Ennemond jusqu'à la rue des Verchères pour rejoindre le jardin public.

Sentier de la Pomme

Longueur : 8km - Durée : 2h
 Altitude mini : 408m - Altitude maxi : 547m
 Départ : Jardin public de la Mairie. Parking, toilettes.



Traverser la D6, tourner à droite dans le virage, puis à gauche, prendre le chemin du Feloin, le descendre.

A l'intersection des sentiers, bifurquer à gauche. Arrivé sur la route de Beaulieu, tourner à droite.

Après 150 m, laisser la route goudronnée et prendre le chemin, à gauche.

A l'intersection des chemins, monter à gauche. Vers la croix, continuer à monter. Traverser la route de la gare puis prendre le chemin des Alouettes.

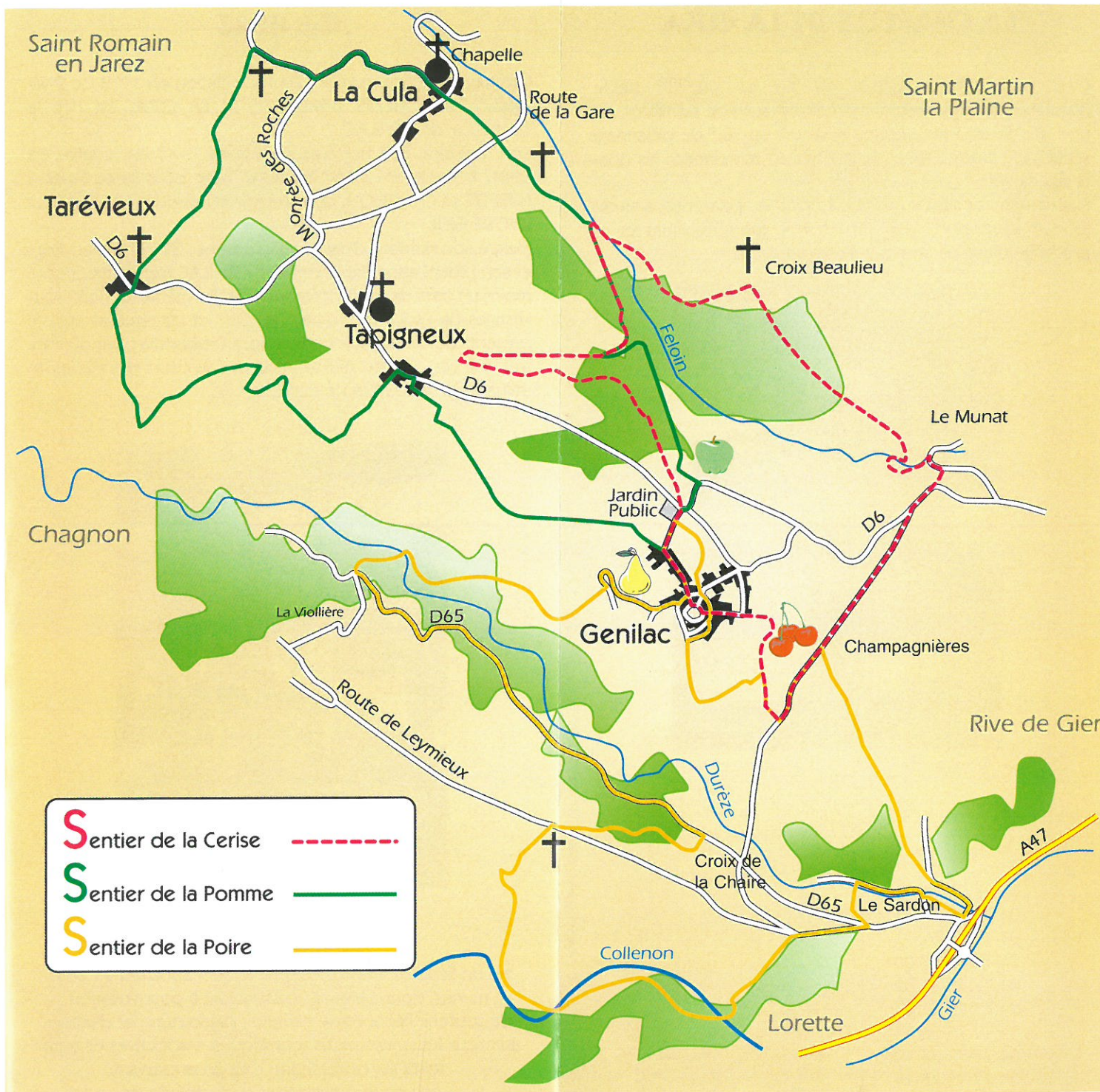
Dans le Bourg de la Cula, continuer le che-

min tout droit.

A droite, à 100m, possibilité de visiter la Chapelle. En haut du chemin, traverser la petite route goudronnée, puis, vers la croix prendre la montée de la Rocherie.

Au sommet de la côte : point de vue splendide sur toute la vallée du Gier, ainsi que sur le massif du Pilat. Observer à gauche par temps clair la chaîne des Alpes.

A l'intersection, obliquer à droite et longer les vergers de pommiers vers la croix, prendre le chemin de gauche. Le descendre jusqu'au Bourg de Tarévieux.



S entier de la Cerise	---
S entier de la Pomme	—
S entier de la Poire	—

Passer devant la croix, reprendre tout droit le chemin goudronné.

Traverser la D6 et descendre le chemin de Paletton. Bifurquer au 1er chemin à gauche.

Arrivé à la ferme, tourner à gauche et remonter la petite route goudronnée sur 500m environ.

Dans un virage avant l'accentuation de la montée, obliquer à droite, longer les vergers.

A l'intersection des chemins, reprendre à droite puis descendre sur 100m environ et prendre le 1er chemin herbeux de gauche.

Plus haut, poursuivre sur la petite route goudronnée jusqu'au bourg de Tapigneux.

Sur la D6, en haut du chemin du Colombier, tourner à droite à travers les maisons, puis, vers la croix, prendre à droite l'allée de

Tapigneux.

A la sortie du hameau, point de vue sur les Coteaux du Jarez et les hauts de Chagnon. Reprendre à droite le chemin longeant le verger, le continuer.

A l'intersection des chemins, continuer tout droit sur le haut.

Suivre le sentier herbeux.

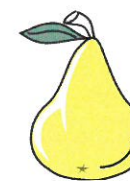
Stop à l'arbre isolé et admirer en face le réservoir de chasse au milieu des vergers.

A gauche, vue sur le bourg de Genilac et à droite, vue sur le début des Monts du Lyonnais.

Arriver au bout du chemin des Armières, continuer tout droit, puis à gauche, rue Lachal et arriver vers la mairie, votre point de départ.

Sentier de la Poire

Longueur : 11km - Durée : 2h 30mn
 Altitude mini : 250m - Altitude maxi : 431m
 Départ : Jardin public de la Mairie. Parking, toilettes.



Dans le bourg, prendre la rue des Fossés puis la rue du Vent.

Entre les N°35 et 51 descendre un chemin de terre. À la route goudronnée, prendre à gauche sur 200m.

Quitter la route pour un chemin à gauche - après 20m - tourner à droite et descendre jusqu'à la route goudronnée.

A voir : Départ d'une fendue (entrée de mine horizontale) face à vous à gauche du chemin de terre.

Remonter la route goudronnée sur 200m jusqu'au carrefour.

Prendre le chemin de la Chichonne à droite, emprunter la départementale D65 et traverser la Durèze.

Prendre à droite le long du square, puis la route de la Durèze jusqu'à la passerelle, l'emprunter et remonter le jardin public jusqu'à l'entrée de l'école.

Au carrefour, monter la rue de la Croix de la Chaire.

Prendre à gauche la rue du Frein.

Au pont sur le Collenon prendre à droite le chemin du Frein (commune de Lorette).

A droite, traverser à nouveau le Collenon et conserver le chemin jusqu'au hameau du Collenon et toujours à droite jusqu'à la Croix de Collenon. (intersection de la route de Leymieux).

Prendre à droite sur 20m direction le Sardon, puis bifurquer à gauche sur un chemin de terre jusqu'à la rue de la Haute Cappe.

Déboucher sur la Départementale.

Emprunter la RD 65 à gauche direction Chagnon jusqu'au carrefour de la Violière.

A ce carrefour, descendre à droite un chemin de terre jusqu'à la Durèze, la traverser.

Prendre à droite un sentier qui débouche sur le route des Arcs. La remonter en direction du Bourg jusqu'à la Place Bonnard.

Prendre la rue Saint Ennemond jusqu'à la rue des Verchères pour rejoindre le jardin public de la Mairie.

RÉSERVOIR DE CHASSE

Le "Siphon de la Durèze" est un témoin exceptionnel du savoir-faire des ingénieurs romains et d'une extrême rareté qui n'a de comparable dans le monde que celui de Soucieu ou de sites archéologiques en Turquie. Il était le départ de la traversée de la vallée par 9 tuyaux de plomb qui remontaient jusqu'au réservoir de fuite aujourd'hui disparu. L'ensemble du Siphon faisait 700 mètres de long et 79 mètres de flèche (descente et remontée).



LES COMMERÇANTS DE GENILAC

Restaurant La Durèze	42, rue du Sardon	04 77 75 06 44
Bar tabac restaurant Le Gaulois	95, rue du Gelay	04 77 83 82 74
Bar restaurant de l'Aurore	60, rue St Ennemond	04 77 75 57 97
Bar tabac presse snack du Sardon	14, rue du Sardon	04 77 83 52 00
Bar tabac Café de la Poste	6, rue des Fossés	04 77 75 16 02
Boulangerie Fromage	rue Ravez	04 77 75 51 47
Boucherie Crozier	Place de Verdun	04 77 75 06 63
Rachel Coiffure	74, rue de l'Eglise	04 77 75 54 19
Pharmacie Monzain	85, allée des Cerisiers	04 77 75 75 14

LA CHAPELLE DE LA CULA

C'est un édifice religieux du XIV et XVII^{ème} siècle. D'architecture très simple, nef rectangulaire se terminant par une abside arrondie, cette église est un lieu de pèlerinage séculaire à Notre Dame de la Pitié. En témoignent les nombreux ex-voto.

Extérieurement c'est un édifice en pierres apparentes surmonté d'un clocheton. Mais son charme fait d'équilibre et de modestie ne se décrit pas; il se savoure.



Imprimerie du Gier - Tél. : 04 77 83 80 03

GENILAC

Commune du Pays du Gier. De l'association en 1973 de 2 villages : SAINT GENIS TERRENOIRE et LA CULA, est née la Commune de GENILAC.

Son territoire, 867 hectares s'étend de l'A47 aux confins de SAINT ROMAIN EN JAREZ au Nord, avec pour limite Ouest : LORETTE et CHAGNON, et à l'est : SAINT MARTIN LA PLAINE et RIVE DE GIER.

Malgré son nombre d'habitants croissant : 3192 hab. environ, et son urbanisation exponentielle, GENILAC n'en demeure pas moins un pays de tradition arboricole. De même les nombreux vestiges de l'aqueduc romain du Gier et les témoins encore présents de son activité minière sont toujours là pour démontrer que ces coteaux ont su s'adapter au cours des siècles en utilisant les ressources de leur territoire.



LE PAYS DU GIER

est un Syndicat Intercommunal auquel adhèrent 21 communes, dont GENILAC. Ce syndicat a pour vocation de soutenir l'économie, l'emploi, l'agriculture, et d'utiliser au mieux les potentialités touristiques, associatives et culturelles de cette région tout en préservant son environnement et sa qualité de vie.

